

Distr^éaction

Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré



A retrouver dans ce numéro

3

QUOTIDIEN

Distré répond
au COVID

4

MUNICIPALITÉ

Trombinoscope
Commissions

7

INFOS UTILES

Plogging
Moustique tigre
Frelon asiatique
Pêche à l'étang

8

S'INFORMER

Panneau Pocket
Site Internet

Votre mairie vous accueille:

Du lundi au vendredi
8h30—12h15
(l'après-midi sur rendez-vous)

Le 1^{er} et 3^{ème} samedi
de chaque mois
9h00—12h15

02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@orange.fr

2 / Mot du Maire



Eric Touron
Maire

C'est une période inédite que nous vivons depuis mi-mars. Qui aurait pu imaginer au moment où nous parlons de pouvoir aller sur Mars qu'un simple virus puisse déstabiliser la planète ?

Nous aurons bien évidemment une pensée pour toutes les victimes mais aussi pour celles et ceux qui dans des moments d'incertitudes et de risques sont restés fidèles et dévoués à leur poste pour faire que la vie, certes confinée, puisse continuer.

Il en est de même pour notre personnel communal qui n'a pas hésité à répondre présent quand nous avons eu besoin d'eux.

Pour le maire que je suis, j'ai vécu certainement les moments les plus difficiles de mon engagement, impuissant souvent face à certaines demandes ne relevant pas de mon autorité mais tentant de trouver des solutions.

Malgré ma méconnaissance du virus, j'ai essayé pendant de nombreuses heures au téléphone d'apporter du réconfort et de l'espoir à ceux qui étaient les plus perturbés. Des nuits d'insomnies également à réfléchir à l'organisation la plus sécurisée de notre école. Mais je n'ai sans doute fait que mon devoir, celui de l'élu de proximité qui reste encore en lien avec ses administrés. Je n'oublie pas non plus l'équipe municipale ancienne et actuelle qui s'est également mobilisée, notamment pour la distribution des masques.

Cette période aura aussi révélé de bonnes surprises, l'élan de solidarité de nombreux Distréens à l'égard de leurs proches les plus fragiles, générosité également d'entreprises qui ont souhaité financer une partie des masques distribués ou ceux mis à disposition du personnel.

A vous tous MERCI.

La vie va devoir reprendre avec des contraintes et un peu moins de liberté, seules parades pour l'instant à un virus qui n'a pas disparu et qui peut tous nous surprendre là où nous ne l'attendons pas.

La vie municipale va se relancer avec une nouvelle équipe motivée malgré des réunions qui ne peuvent se tenir dans des conditions normales. Remerciements aux 480 personnes qui se sont déplacées le 15 mars malgré le contexte pour nous apporter leur soutien, remerciements également aux très nombreuses personnes qui ne sont pas venues voter mais qui nous ont assurés de leur confiance par courrier ou message.

Mes chers Distréens, soyons prêts tous ensemble par l'oubli des futilités qui nous pourrissent la vie, à relever le défi du rebond qui nous conduira, j'en suis certain, sur le chemin d'une vie plus normale mais certainement différente.

M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous
Tél: 02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@orange.fr

Bon été à tous



EDITO :

Une nouvelle équipe municipale est en place et la commission « communication » s'est aussitôt mise au travail pour vous proposer cette nouvelle version du bulletin d'informations municipales de la commune de Distré.

Vous le retrouverez également sur notre site internet.

Bonne découverte.

En matière de solidarité, ce sont souvent les plus petits gestes qui savent être les plus grands. Les Distréens ont été nombreux à remercier les couturières bénévoles pour la confection des masques tout public.



A vos appareils photos !

Envoyez-nous des photos de la commune prises au gré de vos balades, sorties sportives, loisirs... Si les contributions sont nombreuses, une page du bulletin sera consacrée aux plus belles photos*.

mairie-sg.distre@orange.fr

*la mairie choisira la photos retenues pour paraître dans le bulletin



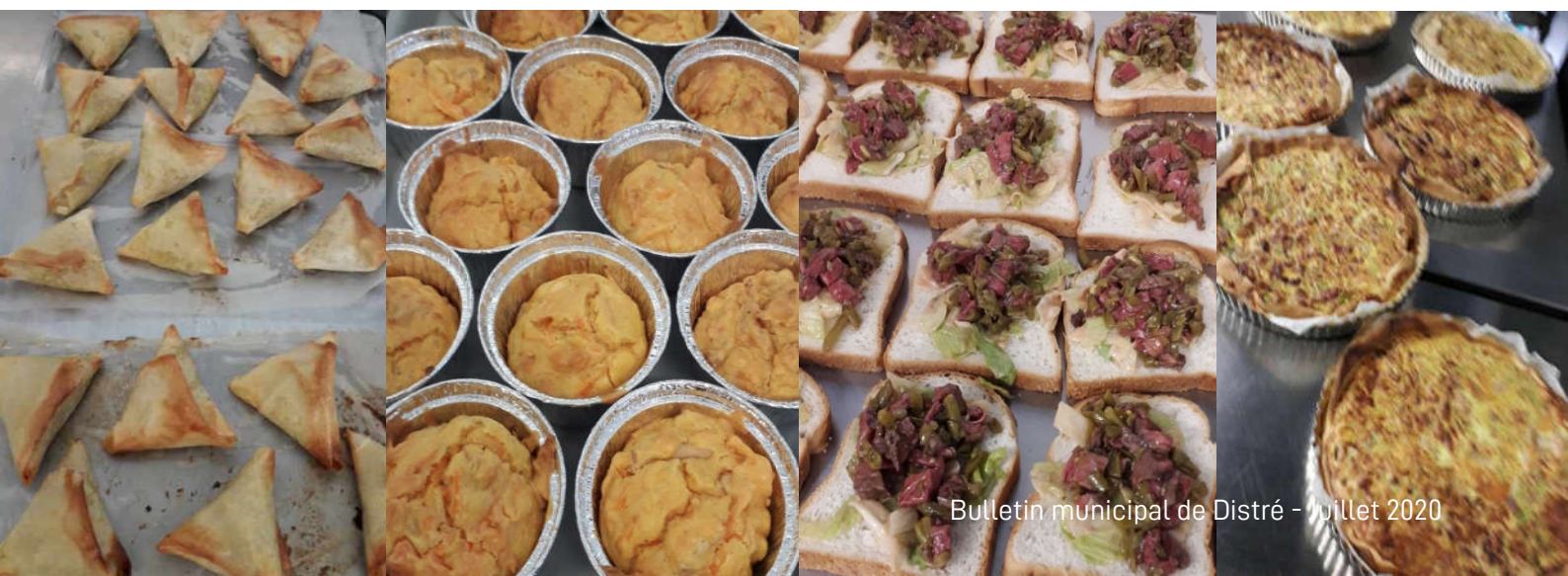
La lutte contre la pandémie du C.O.V.I.D. 19 nous a malheureusement obligés à annuler les festivités initialement prévues pendant l'été comme la fête de l'école, le feu d'artifice, les chevauchées distréennes...

Mais nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver tous, l'année prochaine.



La cantine s'est adaptée

Ci-dessous, quelques-unes des préparations culinaires concoctées par Christelle pour la reprise de l'école.



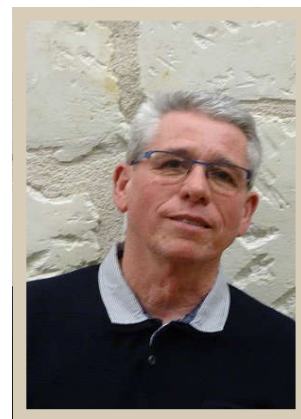
4 / Votre nouveau conseil



TOURON Eric, Maire
Conseiller communautaire
Né en 1964, Gérant de Société - Munet



LAMANDÉ Catherine, Adjointe
Née en 1961, Directrice d'école
retraîtée - Bourg



VIGNERON Bernard, Adjoint
Né en 1952, cuisinier en retraite
Bourg



MABILEAU Bertrand,
Conseiller Municipal
Né en 1962, Chef d'atelier
Bourg



DESNOYERS Isabelle,
Conseillère municipale
Née en 1953, Retraitée
de banque - Bourg



RABINEAU Nicole,
Conseillère municipale
Née en 1957, Secrétaire
Chétigné



THIBAUD Nathalie,
Conseillère Municipale
Née en 1967,
Conseillère à l'emploi -
Pocé

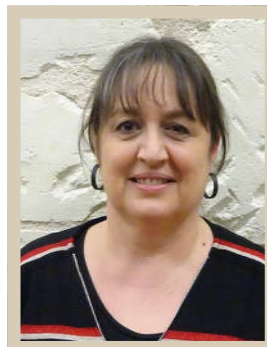
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE:

M.TOURON

Mmes LAMANDÉ - CHAMBRY -
DESNOYERS - RABINEAU
M. VIGNERON



PEZET Nathalie,
Conseillère Municipale
Née en 1972, Assistante
logistique - Pocé



PATRY Virginie,
Conseillère municipale
Née en 1973, Assistante
d'Education - Munet



THIEFFRY Sébastien,
Conseiller Municipal
Né en 1974, Armurier
Bourg

CORRESPONDANT DEFENSE ET CORRESPONDANT SÉCURITÉ :

M. THIEFFRY

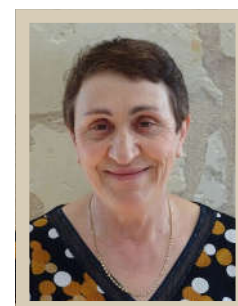


DÉLÉGATIONS AU SIVU

en charge de la gestion de la salle
intercommunale des Bois:

M.TOURON

MM. CAILLAUD - VIGNERON
Mmes LAMANDÉ - PATRY



COCHARD Martine,
Conseillère Municipale Suppléante
Née en 1957, Agricultrice retraitée
Villevet



CHAMBRY Sonia, Adjointe
Conseillère communautaire suppléante
Née en 1962, Juriste - Pocé



CAILLAUD Didier, Adjoint
Né en 1964, Agent d'entretien
Pocé

Les réunions publiques du Conseil Municipal se tiennent habituellement, en Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois, à 20h30.

Les Délibérations sont affichées dans chaque boîte d'affichage (une par hameau), sont consignées dans un registre consultable en Mairie et sur notre site internet.

Tout administré peut s'exprimer sur un sujet communal, à la fin de la séance.

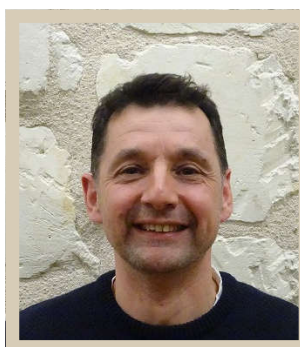
Actuellement, les mesures sanitaires nous obligent à nous réunir dans la salle intercommunale des Bois.



RAVARD Laurence,
Conseillère municipale
Née en 1967,
Comptable - Pocé



LAIRE Pierre-Yves,
Conseiller Municipal
Né en 1983, Urbaniste
Bourg



PERDRIAU Eric,
Conseiller Municipal
Né en 1969, Magasinier
réceptionniste - Pocé



GODET Jean-Pierre,
Conseiller Municipal
Né en 1971 - Responsable
d'exploitation - Bourg



JAUDOUIN Stéphane,
Conseiller Municipal
Né en 1979 - Responsable
technique métallerie—Pocé



ETHORÉ Valérie,
Conseillère municipale
Née en 1980, Gestionnaire
domaine public - Bourg



BOTTEREAU Wilfried,
Conseiller Municipal
Né en 1982, Technicien étude
maintenance SNCF - Pocé

COMMISSION FINANCES

en charge du budget: **M. TOURON**

Mme LAMANDÉ - MM. CAILLAUD - GODET
LAIRE - VIGNERON

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. TOURON

Titulaires: MM. VIGNERON, GODET, et MABILEAU
Suppléants: Mmes PEZET - RABINEAU -
MM. BOTTEREAU - JAUDOUIN

COMMISSION PERSONNEL

en charge du recrutement du
personnel, du règlement d'éventuels
litiges ou sanctions et de
l'organisation: **M. TOURON**

Mme. CHAMBRY

Mmes ETHORÉ - LAMANDÉ - THIBEAUD
MM. GODET - VIGNERON

11 COMMISSIONS

ont été constituées.

Le Maire est Président de droit
de toutes les commissions.

Les élus en gras ont reçu
délégation pour les coprésider.

Vous trouverez les autres
commissions page 6.



NEVERS Philippe,
Conseiller Municipal Suppléant
Né en 1965, Gérant d'entreprise
Chétigné

6 / Le Nouveau conseil en action

8 commission thématiques

(en plus des commissions finances, personnel et appels d'offres)

Ces commissions sont réparties en deux domaines :

ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ PROSPECTIVES ET RÉALISATIONS

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions. Les élus en médaillon ont reçu délégation pour les coprésider.



B.VIGNERON

COMMISSION VOIRIE / CONSTRUCTIONS

en charge de la programmation et du suivi des travaux de voirie et de construction de bâtiments communaux

Mmes ETHORÉ - RABINEAU / MM. BOTTEREAU - CAILLAUD - GODET - JAUDOUIN - LAIRE



C. LAMANDÉ

COMMISSION CADRE DE VIE

en charge de l'embellissement de la commune, du bien vivre de nos concitoyens et des aménagements publics

Mmes PATRY - DESNOYERS - RAVARD - THIBEAUD / MM. BOTTEREAU - CAILLAUD - MABILEAU

COMMISSION SERVICES AUX PERSONNES

en charge de la pérennité des services existants et de la réflexion sur de nouveaux services

Mmes CHAMBRY - DESNOYERS - PATRY - RABINEAU / M. MABILEAU

COMMISSION COMMUNICATION

en charge de la rédaction du bulletin municipal et du suivi du site Internet

Mmes CHAMBRY - DESNOYERS / M. LAIRE



D.CAILLAUD

COMMISSION ANIMATION / VIE ASSOCIATIVE

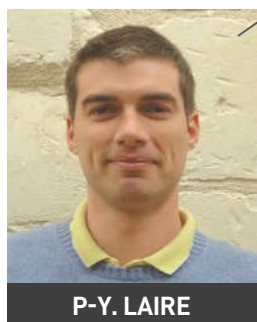
en charge de la programmation des spectacles, de l'animation du CM enfant, des cérémonies patriotiques, des relations avec les associations et des manifestations communales

Mmes LAMANDÉ - PEZET - RAVARD - THIBEAUD / MM. BOTTEREAU - JAUDOUIN - THIEFFRY - VIGNERON

COMMISSION PATRIMOINE

en charge de l'entretien des bâtiments communaux et du soutien à la rénovation du patrimoine

Mmes LAMANDÉ - PEZET - RAVARD - THIBEAUD / MM. BOTTEREAU - JAUDOUIN - THIEFFRY - VIGNERON



P-Y. LAIRE

COMMISSION URBANISME

en charge de la prospective urbanistique de la commune, des adaptations du PLU intercommunal et de la concertation sur les futurs lotissements communaux

Mmes PEZET - RABINEAU / MM. BOTTEREAU - CAILLAUD - GODET - JAUDOUIN - THIEFFRY



S. CHAMBRY

COMMISSION ÉCOLE

en charge de la vie scolaire

Mmes ETHORÉ - LAMANDÉ - PATRY - RAVARD - THIBEAUD / MM. LAIRE - JAUDOUIN - PERDRIAU



Première réunion du conseil municipal masqué dans la salle intercommunale des bois

Moustique tigre



Frelons asiatiques

Pour lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques la Commune a décidé d'attribuer une aide de 80 € pour la destruction des nids.



Cette aide sera versée **après constatation de présence et sur présentation d'un justificatif de paiement. Pensez donc à informer la commune avant destruction.**

Une nouvelle activité en septembre... « le plogging !!! »

Une équipe dynamique vous propose de combiner activité sportive et ramassage des déchets dans la zone commerciale du Champ Blanchard. L'opération pourrait se dérouler comme suit : Rendez-vous devant la mairie à 9h30.

Protections individuelles dans les sac à dos (gants, masques pour chacun et sacs poubelles petite contenance).

Départ en footing selon un parcours convenu au rythme des plus lents.

Ramassage par zone en binôme.

Dépôt des sacs à un endroit convenu avec la mairie de Distré (pour ramassage le lundi)

Retour en footing au rythme des plus lents : pot en commun.

Si cette démarche vous intéresse, contactez la Mairie qui vous mettra en lien avec les organisateurs.

Ouverture de la pêche

L'étang de l'Echallier est ouvert depuis le samedi 16 mai, sous réserve de respecter certaines règles:

- respecter l'ensemble des gestes barrières
- respecter une distance de 10 mètres entre chaque pêcheur
- chaque pêcheur ne pourra être accompagné que d'une seule personne qui devra respecter les gestes barrières
- pas de prêts de matériels entre pêcheurs
- en cas de non respect de ces consignes une interdiction de pêcher sera appliquée

Le droit de pêche est encaissé par le Régisseur qui passe régulièrement sur l'étang.

Pour connaître le règlement complet et les tarifs consultez le panneau d'affichage ou notre site internet (<https://www.mairie-distre.fr/notre-commune/equipements-communaux/plan-d-eau>).

La pêche dans le plan d'eau municipal de l'Echallier est ouverte les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés, par arrêté du Maire, du 16 Mai dès 6h au 20 septembre à 21h.

8 / S'informer

Mauvais entretien du chemin des Plantes

Depuis plusieurs semaines, une partie du chemin des Plantes reliant la zone du Champ Blanchard à la route de Chétigné est **limitée à 30 km/h** compte tenu de son très mauvais état. En effet, la commune était dans

l'attente du tracé définitif de l'alimentation en gaz de la zone, à l'horizon 2022, pour décider des travaux à engager. La canalisation principale viendra de Doué la Fontaine en passant par Courchamps, Villevert et en longeant ensuite le cimetière pour passer dans les délaissés de la rocade.

Le tracé excluant un passage chemin des Plantes nous a été confirmé vendredi 19 juin. Nous allons donc pouvoir envisager une réfection et réfléchir à l'avenir de cette voie.



panneau-pocket

« Ma commune dans la poche »

Informations communales par S.M.S.

La Mairie de Distré diffuse en temps réel ses messages directement sur votre téléphone. Pour être informé, il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile **PanneauPocket** sur votre téléphone portable, et hop, les informations et les alertes de votre commune sont toujours accessibles, sans communiquer votre numéro de téléphone ou votre adresse mail.

L'utilisation de l'application est **gratuite** et **illimitée**, quelle que soit la fréquence de consultation des panneaux et des alertes.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT
SUR VOTRE TÉLÉPHONE**



Informations communales sur Internet

Vous voulez être informé des dernières actualités ou des dates à retenir sur notre commune, des travaux, des services, des nouveautés, des menus de la cantine... Consultez régulièrement notre site internet.

Les dernières actualités

Informations sur le réseau AGGLOBUS
Perturbations dues à la reprise des travaux du Pont Cessart à Saumur, à partir du 17 juin. Rappel: l'arrêt "La Touche" ne sera pas desservi par la ligne 7, du 11 mai au 11 août. Arrêt de report: Pocé - Château.
Posté le 16 juin 2020 dans Actualités
[LIRE LA SUITE](#)

Rentrée septembre 2020: inscriptions dans les services partenaires de l'école
Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant à la cantine, la garderie périscolaire, l'accueil communal du mercredi pour l'année scolaire 2020/2021.
Posté le 08 juin 2020 dans Actualités
[LIRE LA SUITE](#)

Coronavirus: OUVERTURE de la MAIRIE au public mais port du masque

Aujourd'hui
19°C
Faibles Passages Nuageux
Vent : 21 km/h
Humidité : 76%

Agenda
20 Mai Réouverture de l'accueil de loisirs intercommunal, le mercredi, à Artannes
26 Changement d'horaire de la

Site: www.mairie-distre.fr